



Fiche action n°11

Focus sur l'urbanisme tactique

Définition et enjeux

L'**urbanisme tactique** (ou temporaire, transitoire) est un mécanisme opérationnel de fabrication urbaine à petite échelle, souvent ludique et expérimental. Il permet de répondre à de nouveaux usages ou à des situations d'urgence en recourant à des **aménagements provisoires et modulables**. Les aménagements sont prévus sur le court terme dans un premier temps et sont peu coûteux, de façon à les tester, les ajuster si besoin, et les pérenniser par la suite.

Ce type d'urbanisme peut concerner différents types d'aménagements : écologiques et paysagers, en lien avec les mobilités douces, la création de lieux de rencontre, etc.

Ici, la fiche action traitera principalement d'aménagements écologiques et paysagers provisoires.

Objectifs

L'urbanisme tactique a pour objectifs de :

- Impulser la **(ré)appropriation de l'espace public** ;
- **Apporter une réponse « instantanée »** à une problématique ou à des attentes locales (créer un espace piéton, ralentir la vitesse de circulation, etc.) ;
- **Mobiliser une diversité d'acteurs et de compétences** ;
- **Redécouvrir des espaces oubliés** ;
- Favoriser de **nouveaux usages**.

Plus spécifiquement :

- Les aménagements écologiques et paysagers temporaires ont pour objectif :
 - o **D'introduire des espaces de nature** (ex : bacs végétalisés) dans un lieu minéral, contraint et ce, sans réaliser d'opérations de travaux conséquentes ;

Fiches actions – Biodiversité en ville

- **D'apporter une réponse rapide** à une problématique identifiée ou à un souhait émis et de la tester : forte minéralité d'un espace, sécurité des piétons, créer un parcours piéton, créer un espace de convivialité, etc. ;
- **D'améliorer le cadre de vie** ;
- De **sensibiliser** les habitants et usagers à la nature en ville.

Bénéfices écologiques

Synergie : bénéfices écosystémiques

Les bénéfices écosystémiques (services rendus par la nature aux êtres humains) sont les suivants : amélioration du cadre de vie, esthétisme, confort thermique.

Méthode

D'après l'Agence d'Urbanisme de Bordeaux Aquitaine, l'urbanisme tactique peut se résumer en 3 étapes clés :

- **Mesurer** (diagnostiquer le site concerné) : identifier les usages, la configuration de l'espace, l'expérience de l'utilisateur et ses besoins en vue de proposer une réponse d'abord temporaire pour un nouvel aménagement de l'espace urbain ;
- **Tester** (expérimenter et évaluer) : définir les nouvelles conditions d'usage/d'appropriation, récolter des retours d'expérience, évaluer l'action réalisée ;
- **Ajuster** (pour pérenniser le projet) : utiliser les éléments facteurs de succès, faire un retour sur investissement, favoriser l'acceptation et l'appropriation sur le long terme.

A Maubeuge, il s'agirait par exemple de commencer par des aménagements temporaires (ex : bacs végétalisés, mobilier urbain) afin d'amorcer une reconquête progressive de la biodiversité progressive, d'initier un changement de pratiques et d'usages chez les citoyens.

Acteurs

L'urbanisme tactique rassemble une multitude d'acteurs. Les actions peuvent être à l'initiative de citoyens ou également de la Ville de Maubeuge qui peut également mobiliser si elle le souhaite ses habitants et leur expertise d'usage.

Fiches actions – Biodiversité en ville

Exemples



Jardin d'été Place Saint Sauveur (Caen) © Nicolas Claich



Zone piétons et vélos – Mulhouse © AMUP / IMM



« Places en fête » - Chinon ©Ville de Chinon



Route de Lion – Luc-sur-mer © CDC Biodiversité